

*Les subsides*

Ceci nous amène à la partie de l'Accord qui a trait aux investissements. L'un des buts de notre gouvernement est d'attirer les investissements étrangers. Comme le soulignait récemment l'un des plus grands journaux du Canada, c'est là un des objectifs du libre-échange. Cela ne fait pas partie du prix à payer comme l'affirmait tout à l'heure le député de Winnipeg—Fort Garry. Pourquoi en sommes-nous convaincus en tant que gouvernement, monsieur le Président? Parce que les investissements créent des emplois. Parce qu'ils amènent de nouvelles technologies, de nouvelles idées en matière de production, de nouveaux gestionnaires, de nouvelles occasions commerciales et de l'expansion régionale dont les effets convergent tous vers l'établissement d'une économie plus saine, plus productrice d'emplois.

• (1610)

Cette politique reflète les différences fondamentales qui démarquent le gouvernement progressiste conservateur des partis libéral et néo-démocrate. Nous envisageons l'investissement dans une perspective positive. Nous le considérons comme l'un des éléments-clé de notre politique économique.

L'une des premières mesures que nous avons prises une fois au pouvoir a été de rendre notre pays plus attrayant aux investissements étrangers. Nous avons mis la hache dans l'Agence d'examen de l'investissement étranger que nous avons remplacé par Investissement Canada. Nous avons fait savoir au monde entier que le Canada était ouvert de nouveau aux affaires.

Le monde a répondu. Les capitaux étrangers ont progressé au Canada: ils ont presque doublé dans les portefeuilles de valeurs et un peu moins que doublé au titre des investissements directs. C'est l'un des principaux facteurs à l'origine des 959 000 emplois créés depuis septembre 1984. Et l'un des résultats remarquables attribuables à un changement d'attitude envers l'investissement étranger.

L'accord de libre-échange maintient le cap d'une telle politique de l'investissement. Mais il ne signifie pas que les investisseurs ont la bride sur le cou, qu'ils peuvent faire ce que bon leur chante. Nous conservons toujours le droit d'approuver ou de rejeter toute acquisition de grandes sociétés canadiennes par des intérêts étrangers ou de fixer les conditions d'une telle opération. Nous maintenons en vigueur les restrictions de propriété dans les secteurs de notre économie qui nous définissent comme nation, notamment ceux de l'énergie, du transport aérien, des banques, des télécommunications, de l'édition, de la radiodiffusion, du cinéma et de toutes les industries culturelles d'importance cruciale pour notre avenir national.

L'accord commercial renforce les programmes sur l'investissement que nous avons établis. Il soulève déjà beaucoup d'intérêt parmi les investisseurs d'Europe et d'Asie. Ces derniers voient maintenant le Canada comme une base très importante de leurs opérations sur le grand marché américain. Ils voient le Canada comme la porte d'entrée sur le marché nord-américain. L'accès assuré que l'Accord sur le libre-échange donne au Canada sera un élément majeur dans les futures décisions des investisseurs canadiens et étrangers.

L'accord commercial joue dans les deux sens, cela va sans dire. Les États-Unis vont accorder aux investisseurs canadiens les mêmes droits qu'à leurs propres citoyens. Ils exempteront

les Canadiens de toute loi restreignant l'investissement étranger. Au moment où le Congrès songe à imposer pareilles restrictions, c'est un élément de stabilité important pour les nombreuses entreprises canadiennes qui veulent prendre de l'expansion au-delà de leur base canadienne.

Il y a peu de domaines où l'investissement étranger est aussi critique pour le Canada que l'industrie automobile. Le chef du Nouveau parti démocratique ne peut sûrement pas réprover le fait que l'industrie automobile américaine investit au Canada. Il ne peut sûrement pas s'opposer aux nouveaux investissements de 2 milliards que sa circonscription d'Oshawa a reçus de General Motors, qui créent des emplois et garantissent qu'Oshawa jouera un rôle de premier plan dans l'industrie automobile nord-américaine dans les années à venir. En effet, les néo-démocrates ne peuvent pas s'y opposer. Ils ont fait un acte de foi de l'Accord de l'automobile, le même accord, je le rappelle aux députés, qu'ils ont si violemment contesté lorsqu'il a été signé il y a 22 ans. Aujourd'hui, l'Accord de l'automobile est la preuve tangible des avantages que présentent deux éléments de notre accord commercial avec les États-Unis, à savoir les investissements et le libre-échange. La question est de savoir comment un article de foi dans un secteur industriel peut devenir une menace et une trahison dans tous les autres?

L'industrie automobile dans son ensemble compte pour la moitié environ des exportations ontariennes et cela, grâce à l'Accord de l'automobile. Mais qu'advient-il de l'autre moitié? Ne mérite-t-elle pas le même traitement, le même accès au marché le plus proche et le plus grand, et la même protection contre les foudres et les vicissitudes du protectionnisme américain?

Lorsque les néo-démocrates parlent de trahison, pour l'amour, que veulent-ils dire au juste? Il n'y a eu aucune trahison, et certes pas dans l'Accord de l'automobile. N'oublions pas que notre négociateur en chef, Simon Reisman, est le même négociateur en chef qui a négocié l'Accord de l'automobile dans le meilleur intérêt du Canada il y a 22 ans environ.

Depuis lors, notre secteur de l'automobile s'en est trouvé renforcé. Il se trouve encore renforcé et non affaibli par cet accord de libre-échange. Toutes les garanties consenties à l'industrie canadienne dans l'Accord de l'automobile demeurent intactes. Nous avons maintenu pour les producteurs nord-américains le droit d'importer franc de port des produits du Tiers monde à la condition qu'ils assemblent autant de véhicules qu'ils en vendent.

L'Accord de l'automobile peut toujours être modifié ou annulé. En enveloppant l'Accord de l'automobile dans l'accord de libre-échange, nous l'avons protégé. En effet, l'accord va étendre le libre-échange aux nouveaux secteurs de l'industrie, aux pièces de rechange et aux pneus. Ma foi, si cela constitue une trahison, pourquoi les fabricants américains de pièces automobiles qui font affaire avec les trois grands prétendent-ils que l'accord va leur faire perdre davantage d'affaires au profit du Canada?

Par ailleurs, l'Accord de libre-échange ouvre aux fabricants canadiens de pièces d'automobiles le marché nord-américain. Ils pourront accroître leurs activités. Pourquoi suis-je si confiant, monsieur le Président? Parce que le rendement de ce secteur me permet de l'être.